



CENTRE DE LOISIRS

FICHE D'INSCRIPTION VACANCES D'HIVER 2025

GUNTAO (2016-2015)

ENFANT : NOM - Prénom :
Date de naissance : Sexe : M / F

PARENTS : NOM – Prénom :
Adresse :
Tél. : Portable :
Courriel : @

NOM – Prénom :
Adresse :
Tél. : Portable :
Courriel : @

Régime allocataire :N° d'allocataire :Quotient famille :

Merci de bien cocher les semaines demandées (case rouge) ainsi que les jours de cantine (le cas échéant)

Semaine 1

DU 10 FÉVRIER AU 14 FÉVRIER 2025



CANTINE	Lundi 10	Mardi 11	Mercredi 12	Jeudi 13	Vendredi 14
					PIQUE NIQUE

Pique-Nique du vendredi 14/02 : à fournir par les parents

EN RAISON DE NOTRE SÉJOUR ANNUEL AU SKI AVEC LE LOCAL JEUNES, LE CENTRE DE LOISIRS SERA FERMÉ LA DEUXIÈME SEMAINE DES VACANCES SCOLAIRES

Attention :

Les places sont limitées et afin de répondre favorablement aux nombreuses demandes :

- **Seuls les dossiers complets avec les justificatifs demandés, à jour, seront traités ;**
- **Une fois l'inscription validée et facturée aucune annulation sera possible**
- **Le règlement devra être effectué dans les 15 jours, à défaut, nous nous réservons le droit d'annuler l'inscription.**

Les informations recueillies par la Mairie de Port-en-Bessin-Huppain ont pour finalité l'inscription de votre enfant au centre de loisirs. Elles sont uniquement destinées aux agents en charge de leur traitement et ne seront pas cédées ou transmises à des tiers. Les données sont conservées pendant la durée légale d'utilité administrative correspondante au traitement. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » de 1978 modifiée et au Règlement Général sur la Protection des Données, dit RGPD, vous disposez du droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité des données. Pour exercer ces droits ou pour toute question relative au traitement de vos données personnelles, veuillez contacter le Délégué à la Protection des Données de la Mairie de Port-en-Bessin-Huppain : rgpd@cdg14.fr

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.